


# **B) SAGE ET CONTRAT GLOBAL ARMANÇON AVAL**



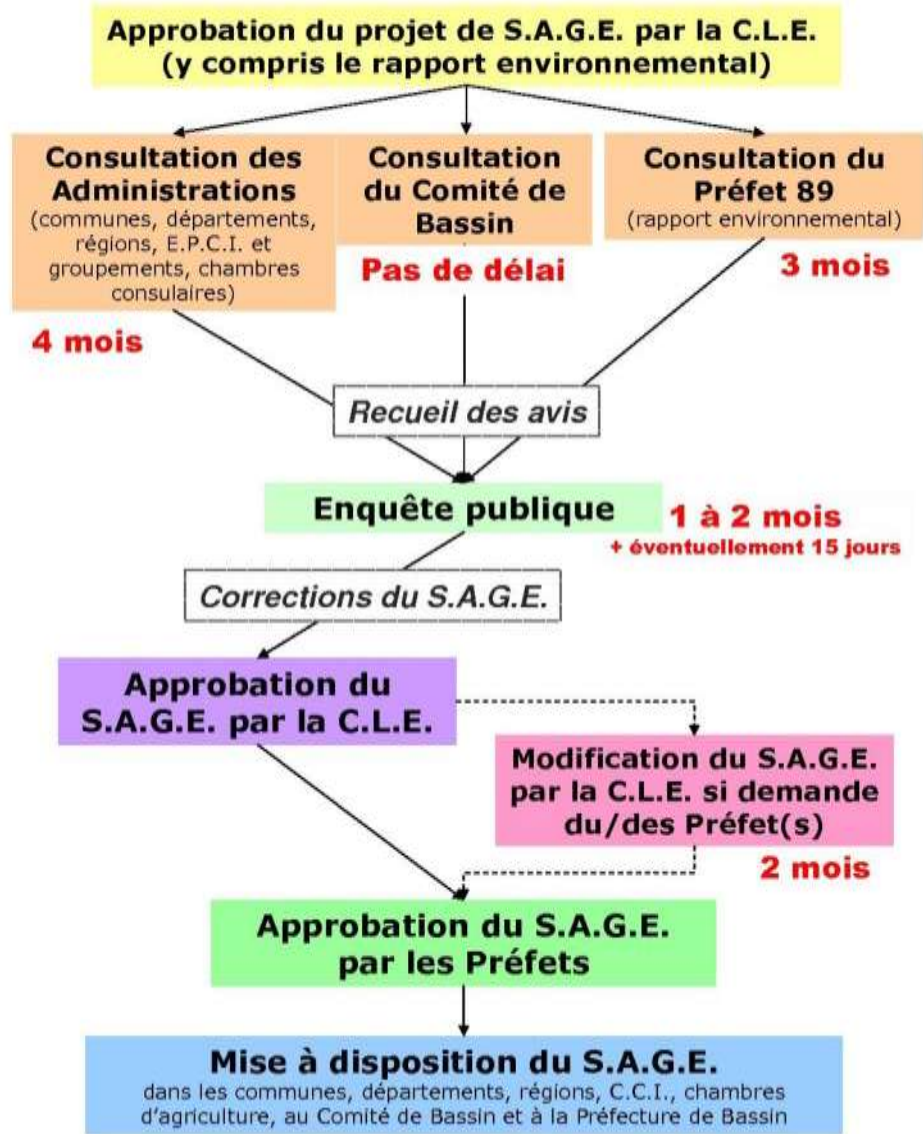
# S.A.G.E.

## Procédure d'approbation

- La C.L.E. a adopté un projet de S.A.G.E. le 25 mai 2010 : Règlement et P.A.G.D.
- Lancement consultation administrative en août 2010 
- Délibération des assemblées locales à transmettre d'ici le 13 décembre 2010
- Consultation du Comité de bassin : réunion du Comiter le 15 octobre 2010



## Schéma chronologique de la phase de consultation du S.A.G.E.





# S.A.G.E.

## 4) Soumission du projet pour avis - Demandes de subventions

- Le coût de la procédure d'approbation du S.A.G.E. est estimé à 39 000 € TTC (impression des documents, indemnités des commissaires enquêteurs, frais d'insertion, affranchissement)
- Il est demandé à l'Agence de l'eau Seine-Normandie et à l'Europe (fonds FEDER) une subvention aussi élevée que possible pour financer cette opération



S.A.G.E.

4) Soumission du projet pour avis -  
Demandes de subventions

**Délibération**



# S.A.G.E.

## Avis du SIRTAVA sur le projet

- Le SIRTAVA est consulté en tant que syndicat de rivières dans le cadre de la procédure d'approbation du S.A.G.E.
- Il doit émettre un avis d'ici le 13 décembre 2010
- Il est proposé de réunir un Comité Syndical spécifique



# LE CONTRAT GLOBAL « ARMANÇON AVAL »

*Restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques de la partie aval du bassin versant de l'Armançon*

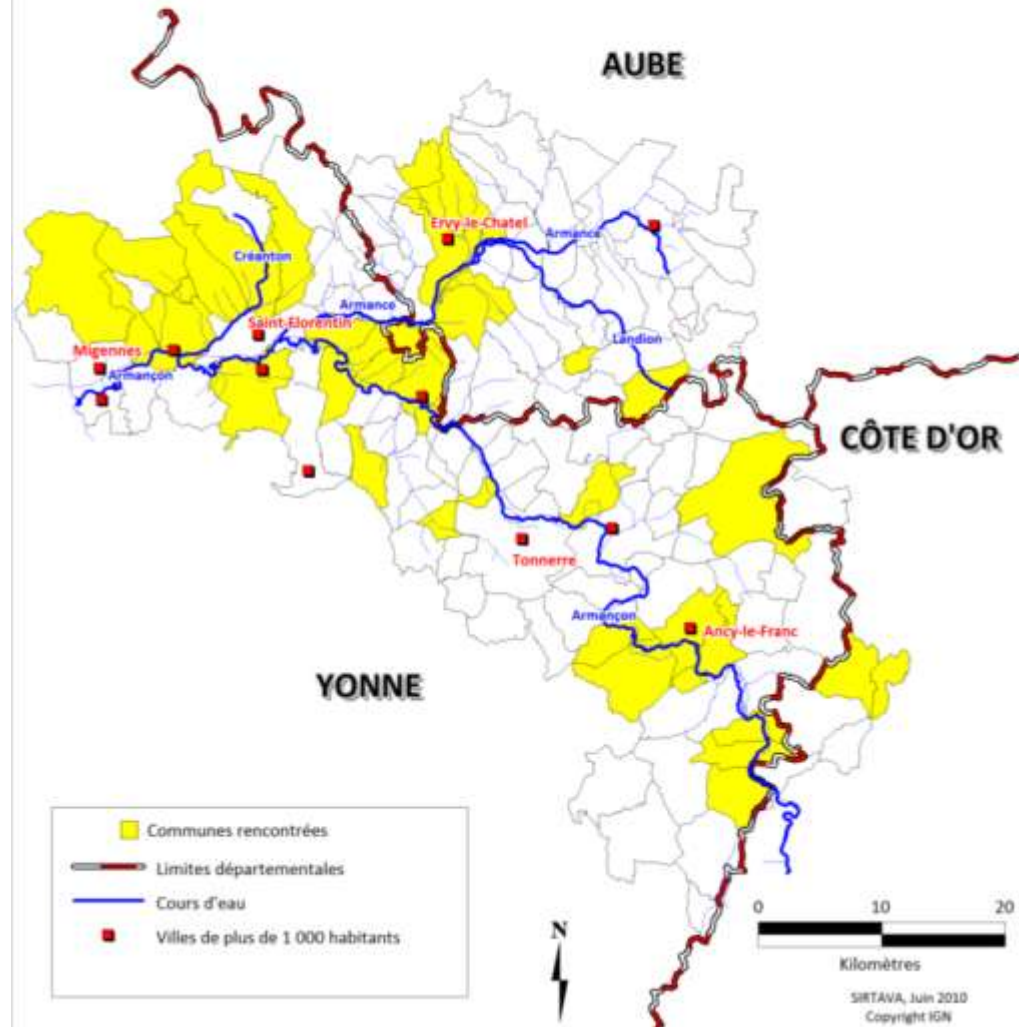


## Rencontre des collectivités

### → 50 collectivités rencontrées

- 36 communes
  - > 27 dans l'Yonne
  - > 7 dans l'Aube
  - > 2 en Côte d'Or
- 14 intercommunalités
  - > 4 communautés de communes
  - > 10 syndicats d'assainissement / eau potable

Rencontres des collectivités du territoire - Communes





# Contrat global Armançon aval

## Diagnostic et recensement des projets

### AUXON

Dernière visite : 05/05/2010

#### INFORMATIONS GENERALES

##### COLLECTIVITE

990 habitants (INSEE, 2010)

##### Type de collectivité

- Commune
- Communauté de communes
- Syndicat eau potable / assainissement

##### Compétence de la collectivité

- Eau potable
- Assainissement
- Cours d'eau / Milieux aquatiques

##### Adhésion à des collectivités intercommunales

- Communauté de communes VAL D'ARMANCE
- Syndicat d'eau potable / assainissement SDDEA
- Syndicat de rivières SIAVA

##### CONTACT

Jean-Louis CAILLET

Fonction : Maire

##### Internet

mairie.auxon@wanadoo.fr

##### Téléphone

(03) 25 42 11 61

(03) 25 42 12 55

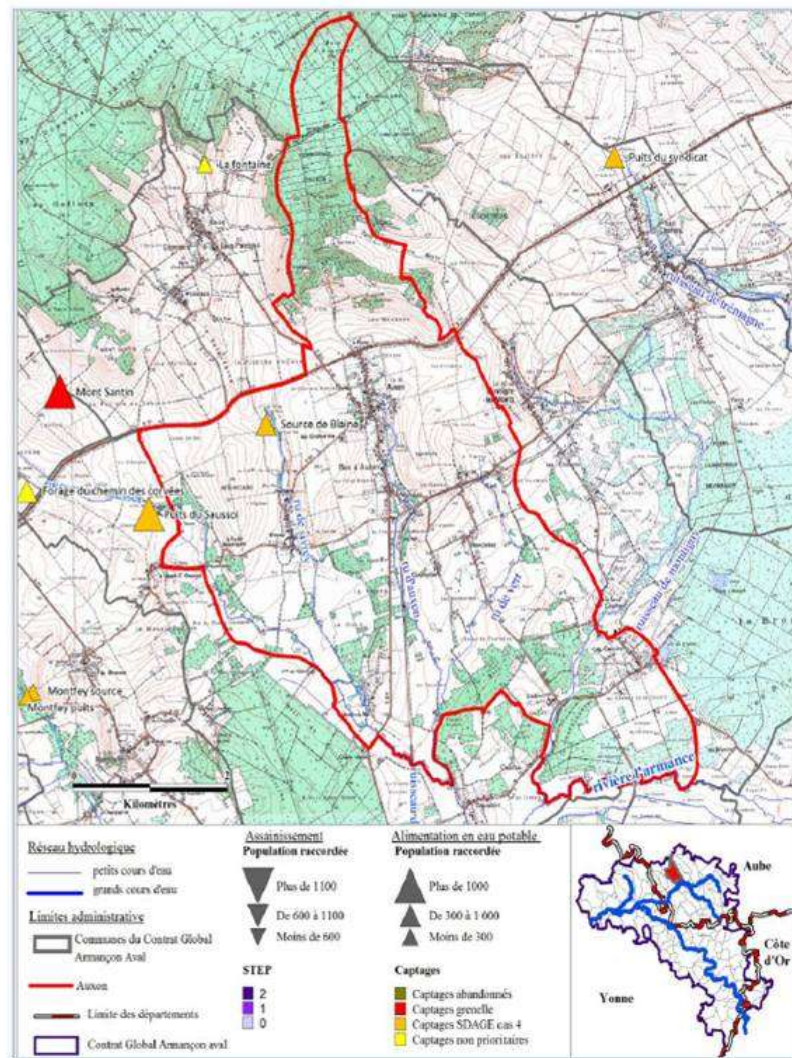
##### Adresse

Mairie

AUXON

##### Notes

Du Lundi au Vendredi : de 9h15 à 12h15 et de 14h30 à 16h30 Le Samedi : de 9h15 à 12h15





## Rédaction du contrat > programme d'actions

### AXE 2 - QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES

> Orientations 3 & 4 - Atteindre une bonne qualité des eaux souterraines, des cours d'eau et des milieux associés

**Obj 9 - Protéger les ressources pour l'eau potable contre les pollutions diffuses à l'échelle des bassins d'alimentation de captages**

Maître d'ouvrage	Nom du captage	Priorité SDAGE	Priorité SAGE	Suivi Chbes	Préconisation SAGE Armançon	Action	2011	2012	2013	2014	Priorité
AISY SUR ARMANCON	La fontaine du lavoir	SDAGE 2			P31	Etude BAC à lancer		30 000 €			1
AUXON	Source de Blaine	SDAGE 4	Stratégique		P31	Etude BAC à lancer	30 000 €				1
BRIENON SUR ARMANCON / BLIGNY EN OTHE	Le sainfoin	SDAGE 4	Stratégique		P31	Etude BAC à lancer		30 000 €			1
MIGENNES	Source de Vaupinson	SDAGE 4			P31	Etude BAC à lancer		30 000 €			1
VANLAY (et sa région)	Puits communal	SDAGE 4	Stratégique		P31	Etude BAC à lancer		30 000 €			2
CRUZY LE CHATEL	Source du lavoir de Cruzy	?	Stratégique		P31	Etude BAC à lancer	30 000 €				1
DYE, BERNOUIL	Puits de la rue Denis	SDAGE 4	Stratégique		P31	Etude BAC à lancer		30 000 €			1
ERVY LE CHATEL	Puits du Saussoi	SDAGE 4	Stratégique		P31	Etude BAC à lancer	30 000 €				1
ESNON	Forage de la pièce du chêne	SDAGE 4	Stratégique		P31	Etude BAC à lancer		30 000 €			1
ETIVEY	Source de sanvigne	SDAGE 4	Stratégique		P31	Etude BAC à lancer		30 000 €			1
FLOGNY LA CHAPELLE	Forage des lames	SDAGE 4	Stratégique		P31	Etude BAC à lancer	30 000 €				1
JUNAY	Puits de la lame	SDAGE 4	Stratégique		P31	Etude BAC à lancer	30 000 €				1
SAINT-FLORENTIN (région)	Source la queue de pele	SDAGE 4	Stratégique		P31	Etude BAC à lancer	30 000 €				1
SAINT-FLORENTIN (région)	Sources de courchamp	SDAGE 4	Stratégique		P31	Etude BAC à lancer	30 000 €				1
SAINT-FLORENTIN	Source du Créanton	SDAGE 4	Stratégique		P31	Etude BAC à lancer	30 000 €				1
MONT SAINT SULPICE	Source de la caillotte	SDAGE 4	Stratégique		P31	Etude BAC à lancer		30 000 €			1
VILLON	Les cruches	SDAGE 4			P31	Etude BAC à lancer	30 000 €				1
ERVY LE CHATEL	Mont Santin	Grenelle			P31	Etude BAC à lancer	30 000 €				1
CORVEES	Forage du chemin des corvées	SDAGE 2			P31	Etude BAC à lancer		30 000 €			2
MONTFEY	Montfey source	SDAGE 4			P31	Etude BAC à lancer		30 000 €			1
AISY SUR ARMANCON	La fontaine du lavoir	SDAGE 2			P32	MAE et PVE			34 000 €	34 000 €	1
AUXON	Source de Blaine	SDAGE 4	Stratégique		P32	MAE et PVE		34 000 €	34 000 €	34 000 €	1
BRIENON SUR ARMANCON / BLIGNY EN OTHE	Le sainfoin	SDAGE 4	Stratégique		P32	MAE et PVE			34 000 €	34 000 €	1
MIGENNES	Source de Vaupinson	SDAGE 4			P32	MAE et PVE			34 000 €	34 000 €	1
VANLAY (et sa région)	Puits communal	SDAGE 4	Stratégique		P32	MAE et PVE			34 000 €	34 000 €	2
CRUZY LE CHATEL	Source du lavoir de Cruzy	?	Stratégique		P32	MAE et PVE		34 000 €	34 000 €	34 000 €	1
DYE, BERNOUIL	Puits de la rue Denis	SDAGE 4	Stratégique		P32	MAE et PVE	34 000 €	34 000 €	34 000 €	34 000 €	1
ERVY LE CHATEL	Puits du Saussoi	SDAGE 4	Stratégique		P32	MAE et PVE	34 000 €	34 000 €	34 000 €	34 000 €	1
ESNON	Forage de la pièce du chêne	SDAGE 4	Stratégique		P32	MAE et PVE		34 000 €	34 000 €	34 000 €	1
ETIVEY	Source de sanvigne	SDAGE 4	Stratégique		P32	MAE et PVE		34 000 €	34 000 €	34 000 €	1
FLOGNY LA CHAPELLE	Forage des lames	SDAGE 4	Stratégique		P32	MAE et PVE		34 000 €	34 000 €	34 000 €	1
JUNAY	Puits de la lame	SDAGE 4	Stratégique		P32	MAE et PVE	34 000 €	34 000 €	34 000 €	34 000 €	1
SAINT-FLORENTIN (région)	Source la queue de pele	SDAGE 4	Stratégique		P32	MAE et PVE	34 000 €	34 000 €	34 000 €	34 000 €	1
SAINT-FLORENTIN (région)	Sources de courchamp	SDAGE 4	Stratégique		P32	MAE et PVE	34 000 €	34 000 €	34 000 €	34 000 €	1
SAINT-FLORENTIN	Source du Créanton	SDAGE 4	Stratégique		P32	MAE et PVE	34 000 €	34 000 €	34 000 €	34 000 €	1
MONT SAINT SULPICE	Source de la caillotte	SDAGE 4	Stratégique		P32	MAE et PVE			34 000 €	34 000 €	1



## Rédaction du contrat > programme d'actions

### AXE 1 - DISPONIBILITE DES RESSOURCES EN EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES

### AXE 2 - QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES

### AXE 4 - COURS D'EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

OBJECTIF	2011	2012	2013	2014	TOTAL
> Obj 17 - Améliorer la connaissance des milieux aquatiques et humides	0 €	60 000 €	100 000 €	100 000 €	260 000 €
> Obj 18 - Restaurer, préserver et valoriser les milieux aquatiques et humides	1 138 500 €	982 000 €	791 000 €	561 000 €	3 472 500 €
> Obj 19 - Encadrer la création et la gestion des plans d'eau	0 €	2 000 €	0 €	0 €	2 000 €
> Obj 20 - Lutter contre le développement de la faune et de la flore nuisibles et invasives	7 000 €	47 000 €	7 000 €	5 000 €	66 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 145 500 €</b>	<b>1 091 000 €</b>	<b>898 000 €</b>	<b>666 000 €</b>	<b>3 800 500 €</b>

**Le montant global du programme d'actions s'élève à 42 098 500 €**

*Le montant prévisionnel des actions P1 s'élève à 4 837 500 €*

bassins d'alimentation de captages					
> Obj 10 - Développer la prise en compte de la sensibilité du milieu	0 €	1 000 €	0 €	1 000 €	2 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 020 000 €</b>	<b>18 307 000 €</b>	<b>7 932 000 €</b>	<b>1 344 000 €</b>	<b>37 603 000 €</b>



# Contrat global Armançon aval

## Calendrier prévisionnel

	2009				2010												2011				
	SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR	
Comités de pilotage						↓								↓			↓				
Commissions AESN																↓				↓	
Information et communication préalables	→																				
Mise à jour diagnostic du territoire	→				→																
Rencontre porteurs de projets <i>Recensement des projets</i>	→				→																
Rédaction du contrat et du programme d'actions <i>Priorisation des actions du programme</i>										→											
Concertation porteurs de projets et financeurs <i>Priorisation des actions du programme</i>																→					
Présentation du contrat aux porteurs de projets																		↓			
Signature du contrat																				↓	